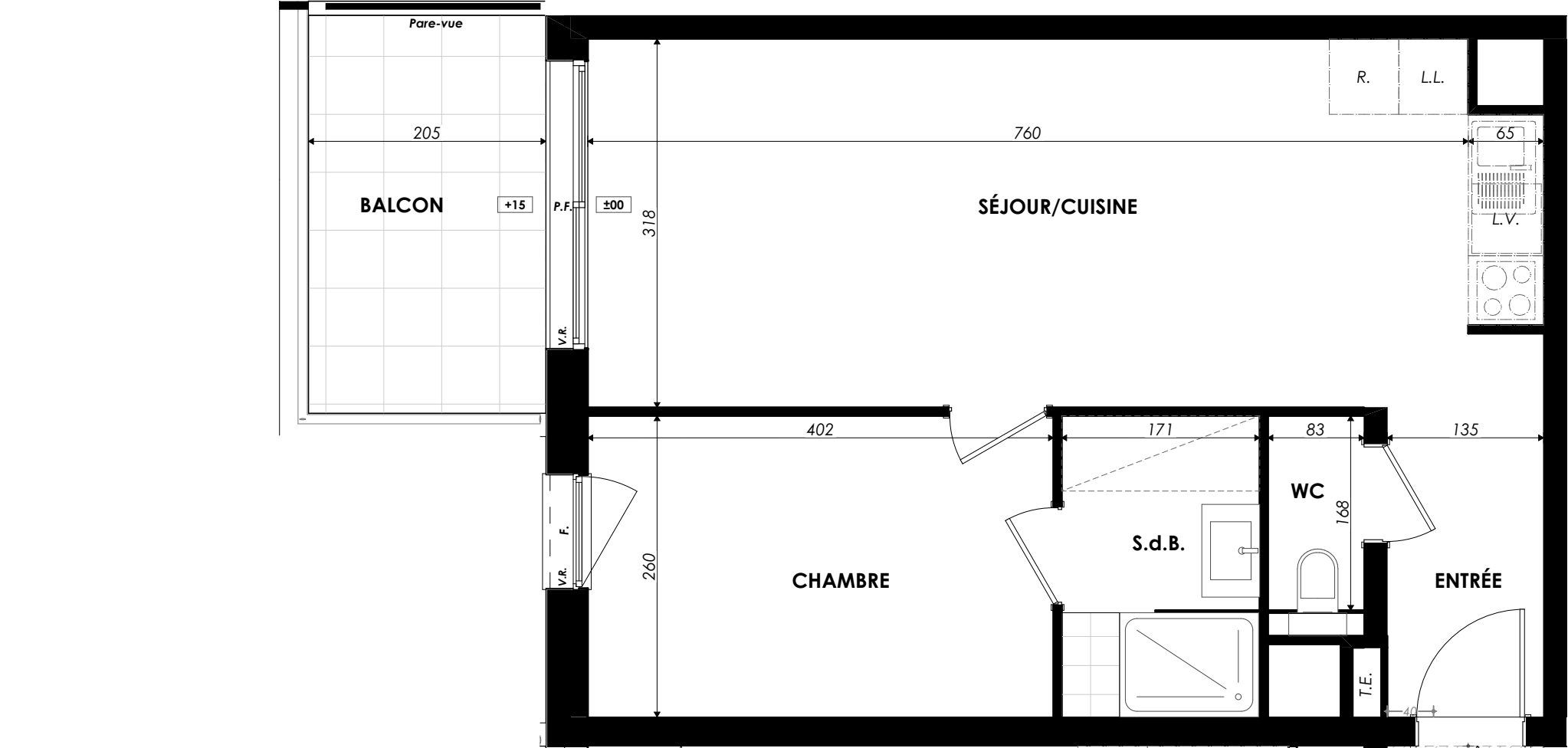


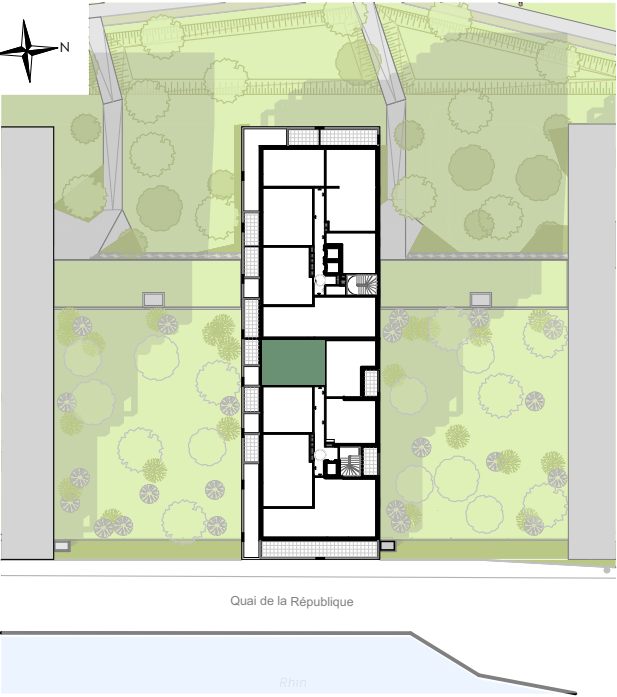
Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LÉGENDE : P.F. : Porte Fenêtre / F. : Fenêtre / F.A.B. : Fenêtre Allège Basse / V.R. : Volet Roulant / T.E. : Tableau Électrique / Pl. : Placard / CUI. : Cuisson / R. : Réfrigérateur / L.L. : Lave Linge / L.V. : Lave Vaisselle / Soffite, faux plafond / Niveau ±00

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.

Quai de la République
68330 - HUNINGUE

2 pièces - 3014
Bâtiment B, 1^{er} étage



Surfaces Habitables		
Réception dont :		29,75 m²
Entrée	3,98 m²	
Séjour/Cuisine	25,77 m²	
Chambre		10,45 m²
SDB		4,45 m²
WC		1,39 m²

	46,04 m²
Balcon	7,04 m²

